

Avril 2021

LA PÉDAGOGIE FREINET AU SECOND DEGRÉ EN LANGUES VIVANTES : QUELS POSSIBLES ET QUELS OUTILS ?

Avant-propos : La pédagogie Freinet est un mouvement politique et social qui vise à développer la coopération, l'expression de soi et l'autonomie en école publique. Si vous souhaitez en savoir plus, contactez le Groupe Freinet de votre Département (GD) afin d'assister aux réunions ou aux congrès de l'ICEM. Intégrer un groupe d'enseignant-e-s Freinet est la meilleure solution pour développer et surtout maintenir votre pratique.

N.B : Des exemples précis d'exploitation des activités ou méthodes présentées sont à retrouver sur le padlet en lien en bas de la fiche.

Invariant pédagogique n°7 : « *Chacun aime choisir son travail, même si ce choix n'est pas avantageux.* » C. Freinet.

1. Favoriser l'expression libre en langues vivantes

- **A l'oral** : le « **Quoi de neuf ?** » ou l'**expression orale libre**.

L'expression orale est l'un des objectifs principaux du cours de langues vivantes, rendu parfois difficile par le nombre d'élèves en classe et le peu d'heures de cours dont dispose l'enseignant-e pour permettre à tou-te-s de s'exprimer. Plusieurs fonctionnements peuvent entrer dans le cadre d'une pratique d'expression libre :

- **L'oral libre en début de cours, à chaque séance, sous forme de « Quoi de neuf ? »** : les élèves proposent spontanément une prise de parole. La prise de parole peut être limitée dans le temps (ex : 3 min maximum, 3 interventions maximum par cours), et peut être suivie d'un temps d'échange avec les autres élèves sous forme de questions-réponses. Il peut être intéressant de prendre des notes lors de ces prises de paroles pour en garder une trace (l'enseignant-e faisant rôle de secrétaire, ou bien mission qui peut être déléguée à un-e élève).

Le « Quoi de neuf? », en quelques mots :

C'est un moment d'écoute et de prise de parole, qui fait le pont entre l'école et la maison. Idéal en début de journée ou de séance, il est facile à présenter aux élèves.

Le principe : un élève va devant la classe pour parler de quelque chose d'intéressant qu'il a fait ou vu en dehors de l'école et qu'il a envie de partager à la classe, ou présenter un objet qu'il a ramené de chez lui. Les « Quoi de neuf » sont souvent l'occasion d'élargir le périmètre du cours, de faire le lien avec la maison ou ce que vit la société, mais aussi de proposer des pistes de travail pour la classe ou pour le travail en autonomie (faire un exposé sur le sujet, rédiger un texte libre, ...).

- **L'oral libre sur un créneau spécifique** dans le cadre d'un plan de travail (ex : tous les jeudis de 15h à 16h, c'est « expression orale »). Les élèves s'inscrivent pour cette prise de parole qu'ils et elles préparent en amont et présentent à leurs camarades. Elle peut s'appuyer sur un travail de recherche documentaire (type « exposé »), être le fruit d'un travail de groupe autour d'une thématique vue en classe (mise en scène d'un dialogue, débat, ...) ou encore prendre la forme d'une oralisation de texte libre.
 - **Objectifs principaux : faciliter la prise de parole en permettant le libre choix du sujet, ne pas la restreindre à un contexte d'évaluation, ne pas la conditionner au thème étudié en classe, la rendre régulière et donc moins impressionnante, développer des compétences transversales d'expression orale.**

- A l'écrit : le texte libre en langues vivantes.

Compte-tenu des contraintes organisationnelles, plusieurs fonctionnements sont envisageables.

- Il peut s'agir **une pratique régulière** (donc bien intégrée par les élèves) qui revient de façon cyclique et amène à plusieurs publications au cours de l'année. Par exemple, sur un des trois cours de la semaine, consacrer 20min à l'écriture libre / la révision des textes / les lectures / la mise en place de la publication.
- On peut envisager également **une pratique plus ponctuelle mais « condensée »** comme **un atelier ou un mini-stage** : sur une période de 15 jours (par exemple avant des vacances, en transition entre deux séquences), consacrer tous les cours à cette pratique avec plusieurs étapes (rédaction, toilettage et révision, lectures puis publication).
- Enfin, on peut aussi imaginer **une pratique plus régulière** mais qui ne reprendrait pas tous les aspects du texte libre, comme par exemple **de brefs exercices d'écriture libre** intégrés à la séquence en cours, pouvant donner lieu au bout d'un certain temps à la création d'un recueil et à une publication.
 - **Objectifs principaux : faciliter le passage à l'écrit en permettant le libre choix du sujet, ne pas le restreindre à un contexte d'évaluation, ne pas le conditionner au thème étudié en classe, la rendre régulière, travailler la grammaire et l'acquisition de lexique, ...**

2. Développer l'autonomie par le Plan de travail et le Travail individuel ou Autonome.

La difficulté de l'organisation en collège et lycée peut complexifier l'usage d'un Plan de Travail : malgré tout, plusieurs expérimentations sont menées par des collègues pour le mettre en place dans le cadre d'un enseignement de langue vivante, à raison de 3h à 1h de cours par semaine (collège ou lycée, LVA ou LVB, séries générales ou technologiques). Voici quelques exemples d'organisation :

- **Les heures de cours « fléchées » ou « colorées »** selon les activités proposées.

Voici un exemple de répartition des horaires hebdomadaires en espagnol LVB en 2de :

- 1h de cours « classique (étude de documents et axes du programme +point de langue)
- 1h de Travail individuel avec le Plan de travail,
- 1h (1 semaine /2) de présentations orales à partir des travaux réalisés en TI.

ORGANIZACION DE LAS CLASES.

LUNES	MARTES	MIERCOLES	JUEVES	VIERNES
	Clase «habitual»			
		Semanas B Expresión oral		
			Trabajo individual	

Estudio colectivo de un texto, audio, video etc.. Actividades de lengua, de repaso, evaluaciones...

Presentación de una prestación oral individual o por binomios. ¿Qué podemos presentar?

- Diálogos, escenas de teatro
- Ponencias, presentaciones sobre temas
- Lecturas de textos
⇒ Inscripción obligatoria a una fecha.

Producción de 1 trabajo / clase, a devolver.
Si queréis una nota > (E)
Si queréis una corrección > (C)
⇒ Corrección regular de los trabajos
Posibilidades de trabajo:

- CE (preguntas o resumen)
- CO (idem)
- Ejercicios de lengua
- Texto libre, EE
- Preparación de una EO

- **Le Plan de travail par périodes** (ex : sur 3 semaines) : les heures ne sont pas « colorées ». L'élève reçoit en début de séquence un plan de travail proposant différents objectifs, qu'il remplira au fur et à mesure de son avancée personnelle dans la séquence. A chaque séance, plusieurs possibilités d'activités s'offrent à lui. Certaines sont incontournables, d'autres facultatives.

- **Que faire pendant les heures de TI/TA (travail individuel / travail autonome) ?** : toutes les activités « typiques » du cours de langue sont envisageables ou presque, et peuvent être planifiées via un plan de travail. Les élèves peuvent pratiquer la Compréhension (écrite via des textes à disposition et des fiches méthodologiques de CE selon leur niveau, ou orale si l'établissement est bien équipé en outils de baladodiffusion), l'Expression (orale dans le cadre d'un travail par binôme, la préparation d'un exposé, l'enregistrement d'un audio, ou écrite via des exercices de rédaction, du texte libre, etc...). Il peut aussi s'agir d'activités de révisions ou entraînement à caractère plus linguistique (type fiches d'exercices de langue en autocorrection).
- **Objectifs du Plan de Travail et du travail individuel / autonome : développer l'autonomie de l'élève, lui permettre un parcours plus individualisé et donc plus respectueux de son rythme d'apprentissage, le rendre acteur ou actrice de sa progression voire de la programmation de ses apprentissages, varier les modalités et les supports de travail, faire une place à l'expression libre, travailler sur l'auto-évaluation, ...**

Le Plan de Travail en quelques mots :

Sur le site de l'ICEM, on trouve la description suivante : « **Le plan de travail** est un outil pédagogique, le plus souvent sous forme d'un document papier, élaboré conjointement par l'enseignant-e et par l'élève, qui permet à ce dernier de planifier son travail. Il permet à l'élève de gagner en autonomie et de se repérer dans les moments de **travail individualisé**. Il confronte envies, projets et besoins de l'élève, laissant une trace de son parcours d'apprentissage. »

Et en langue vivantes ?

Cela soulève plusieurs questions organisationnelles : comment maintenir une certaine avancée collective ? Quel sera le matériel nécessaire pour mettre en place une grande diversité d'organisation et d'activités ? Avoir « sa salle » s'avère plus facile pour mettre en place ce type de dispositifs. A défaut, un établissement bien équipé en outils de baladodiffusion permet aussi plus de flexibilité pour mettre en place ce type de dispositifs.

3. Développer les compétences citoyennes et l'émancipation en langues vivantes

Le développement de compétences citoyennes et la recherche de l'émancipation de l'enfant font partie intégrante des objectifs d'une pédagogie inspirée des idées de Célestin et Élise Freinet. Les cours de langues vivantes peuvent être en ce sens des espaces de développement de cette démarche émancipatrice par la grande liberté de sujets et d'organisation pédagogique qu'ils offrent.

- **Le débat d'idées** : les thématiques abordées en langue en collège et lycée sont souvent propices à l'expression de points de vue, **la confrontation d'idées** (notamment via les Axes au programme au cycle terminal). On peut instaurer des temps de **débat ponctuels** (type « projets finaux » de séquence préparés tout au long de la séquence) **ou récurrents** (revenir de façon régulière lorsqu'un sujet évoqué suscite l'intérêt des élèves. Ces débats peuvent également s'inspirer des techniques de **discussions à visée démocratique et philosophiques** (ou DVDP) développées notamment par Michel Tozzi ou Sylvain Connac.

Dans de telles démarches, un des outils d'émancipation est celui des « rôles » ou « métiers » utilisés par Freinet mais aussi en **pédagogie institutionnelle**, afin de formaliser le débat et donner à chacun des objectifs différents : *le/la président/e de séance, un/e secrétaire, un/e bâton de parole, des reformulateur/trices, des expert/es etc...* Ces différentes fonctions se retrouvent également dans le Conseil coopératif.

- **Le conseil coopératif** : cet outil est souvent utilisé en pédagogie Freinet dans le 1er degré, mais également par des professeur-e-s principales-aux dans le 2nd degré. L'enseignant-e de langues pouvant être parfois également professeur-e principal-e, le travail autour de l'émancipation et de l'autonomie peut passer par la mise en place de Conseils coopératifs (en LV ou non), **permettant la régulation et l'organisation de la classe coopérative**. Voici la description qu'en propose l'ICEM : « Le conseil traite plusieurs aspects de la classe : les relations, l'avancée du travail, l'organisation matérielle, spatiale et temporelle de la classe, les projets. L'enseignant-e n'est donc plus seul-e à proposer et à décider ». Il permet de discuter le plan de travail, les quoi de neuf : en ce sens, c'est un outil qui complète une démarche de pédagogie alternative inspirée des techniques de Freinet.
 - **Objectifs principaux** : instaurer et développer l'écoute en classe, apprendre la gestion de la prise de parole, développer des compétences sociales, argumenter, développer son esprit critique, ...

Quelques ressources numériques pour explorer la pédagogie Freinet dans le secondaire :

- ◆ Pour découvrir la figure de Célestin Freinet : <https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-lhistoire/lecole-moderne-de-celestin-freinet-en-1958>
- ◆ Des exemples concrets de mise en œuvre d'une pédagogie alternative en langues vivantes dans le secondaire sont disponibles sur le padlet coopératif suivant : https://padlet.com/boisdron_espagnol/q2nv4tu6i68w2lal
- ◆ La pratique de la DVDP selon Michel Tozzi : <https://www.philotozzi.com/2011/03/439/>
- ◆ Lycée ACE de Bruxelles (Autre Côté de l'École) : établissement fonctionnant entièrement en pédagogie Freinet. Plusieurs vidéos de présentation ont été réalisées dans le cadre de Porte Ouvertes virtuelles cette année
- ◆ Collège et Lycée d'Enseignement Freinet de La Ciotat (13) : <https://sites.google.com/site/cleflaciotat/>
- ◆ Lycée expérimental de St Nazaire (44) : <http://lycee-experimental.org/>